Ambiance Unit 4100 V

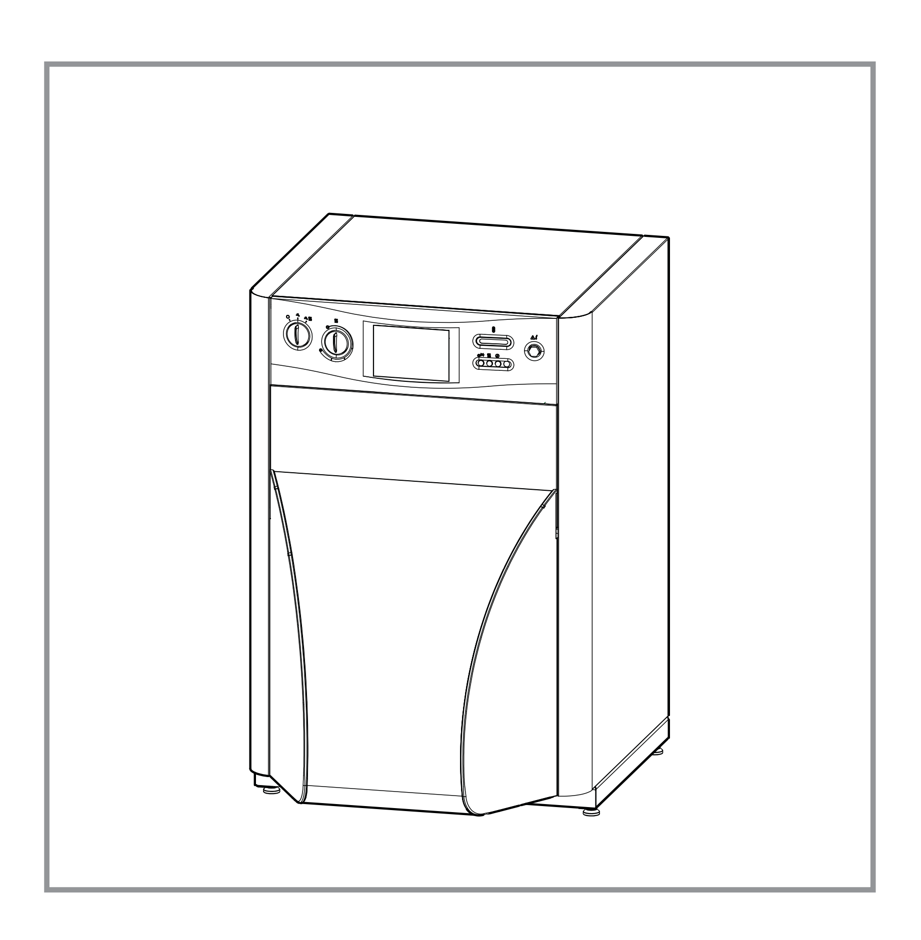
Chaudière, ventouse concentrique
horizontale (type C13) ou verticale (type C33),
équipée d'un brûleur fioul à pulvérisation.

Ambiance Unit 4125 V

Code 026 475

Ambiance Unit 4135 V

Code 026 488





Document n° 1138-11 ~ 04/10/2011

FR

Notice de référence

destinée au professionnel

et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur

pour consultation ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE
www.atlantic.fr
RC Dunkerque
Siren 440 555 886

Nous vous félicitons de votre choix.
Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis : **Chaudière habillée avec brûleur et capot insonorisé**
- 1 colis : **Ventouse complète**
- Pour un raccordement horizontal (073 304)
- Pour un raccordement vertical (073 303 ou 019096)

1.2 Matériel en option

- Kit de raccordement hydraulique E55 (074 192)
- Régulation par thermostat sur vanne TEX33 (073 000)
- Régulation 1 circuit RAX 531 (072 118)
- Régulation 2 circuits RAX 532 (072 199)
- Kit vanne 2ème circuit 532 V2 (072 116) (avec RAX 532)
- Régulation sanitaire RS 3100 (072 198)
- Coudes inox 45° et 90°, rallonges inox 0,25 m, 0,5 m et 1 m, grille de protection pour conduit ventouse, solin avec rotule pour toit ardoise ou tuile.
- Filtre acoustique (074 311)
- Kit hydraulique sanitaire (ballon 150 litres) (074 312)

1.3 Caractéristiques générales

Modèle : Ambiance Unit		**4125 V**	**4135 V**
Code :		026 475	026 488
Classe selon RT 2000 :		Basse température	Basse température
Performances			
Puissance thermique utile	kW	25	33
Débit calorifique nominal	kW	27,3	36,7
Corps de chauffe			
Contenance en eau	litre	103	112
Pression maximum d'utilisation	bar	3	3
Température d'eau max. départ chauffage	°C	90	90
Température d'eau mini départ chauffage	°C	35	35
Chambre de combustion			
- diamètre minimal	mm	270	270
- longueur	mm	400	400
- volume	dm^3	22,9	22,9
Température des fumées*	°C	190	190
Débit massique des fumées	kg/h	43,3	58,1
Volume côté fumées	dm^3	31,1	31,1
Pression foyer*	Pa	16	16
Nombre de turbulateurs dans l'échangeur		7	11
Brûleur			
Débit fioul	kg/h	2,30	3,10
Gicleur	Delavan	0,6 gph 60°E	0,75 gph 60°E
Viscosité max. à 20 °C	°E	1,5	1,5
Pompe	Suntec	AL 35	AL 35
Pression réglée d'usine	bar	12	12
Divers			
Tension d'alimentation	V - (Hz)	230 (50)	230 (50)
Poids			
- chaudière	kg	105	116
- brûleur	kg	15	15
- kit hydraulique (option)	kg	15	15
- capot	kg	6	6
Puissance absorbée			
- au démarrage	W	455	455
- en fonctionnement normal	W	315	315

* avec ventouse courte

Ventouse concentrique horizontale C13 ou verticale C33

Diamètre tubes fumées / aspiration air = 80 / 125 mm.

Longueur ensemble ventouse livré = 1 m.
Pertes de charge coude = 1 m par coude à 90° et 0,5 m par coude à 45°



	A	B	C
Ambiance 4125 V	575	667	192
Ambiance 4135 V	634	698	251

Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

Figure 1 - Dimensions en mm (sans option)

	A	B	C	D	E
Ambiance 4125 V	575	667	192	614	824
Ambiance 4135 V	634	698	251	673	883

Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

Figure 2 - Dimensions en mm (avec matériel optionnel)

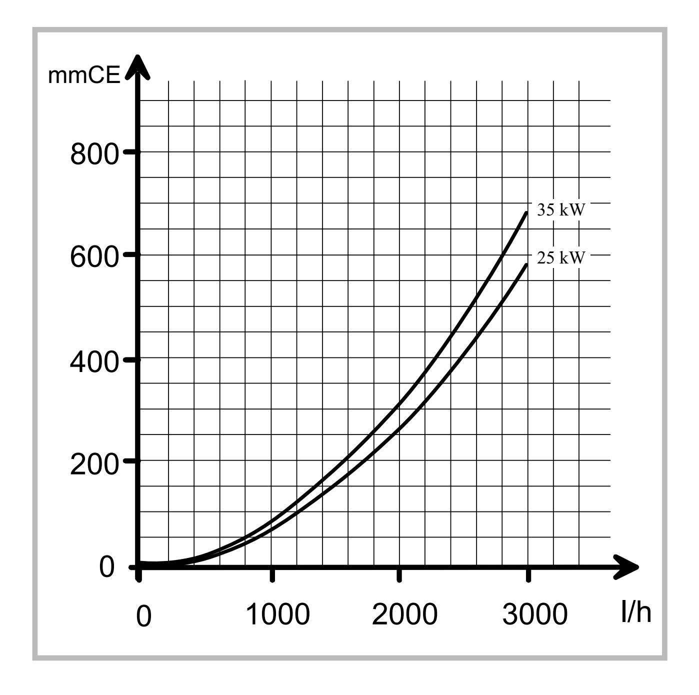


Figure 3- Pertes de charge du circuit hydraulique

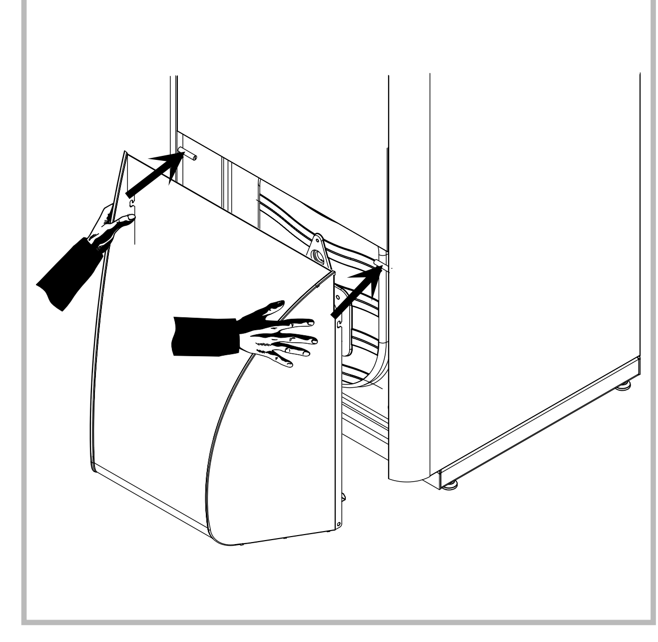


Figure 5 - Capot insonorisé

1.4 Principe de fonctionnement

Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

En position "radiateur et robinet" (en hiver)

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sur demande du thermostat de chaudière (plage 35-90°C) ou du thermostat d'ambiance éventuel.

Circuit 1 : Suivant son raccordement, le thermostat d'ambiance 1 éventuel agit, soit sur le circulateur chauffage 1, soit sur le brûleur.

Circuit 2 : Le thermostat d'ambiance 2 éventuel agit sur le circulateur chauffage 2.

Lorsqu'il y a une demande de chauffage, le thermostat "mini" met le circulateur hors service jusqu'à ce que la température du corps de chauffe atteigne la consigne du thermostat (40 °C).

En position "robinet" (en été)

Le brûleur ne fonctionne que sur demande de la régulation sanitaire du ballon (RS 3100).

Appareil de type étanche (C13 ou C33).

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur au terminal horizontal ou vertical puis est aspiré jusqu'à la chaudière au travers des conduits concentriques.

Les produits de combustion sont rejetés à l'extérieur en effectuant le cheminement inverse.

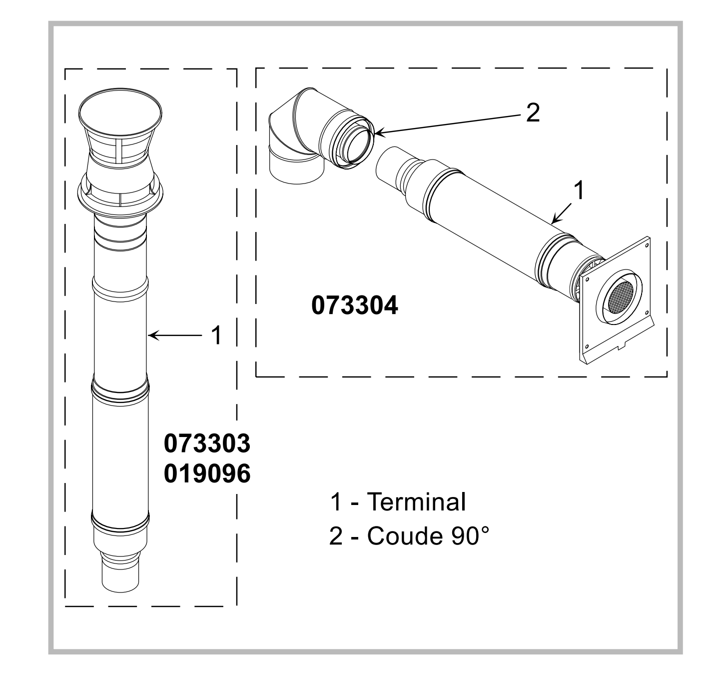
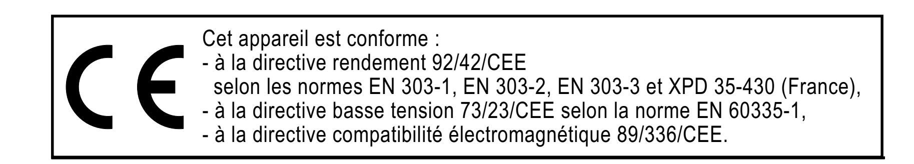
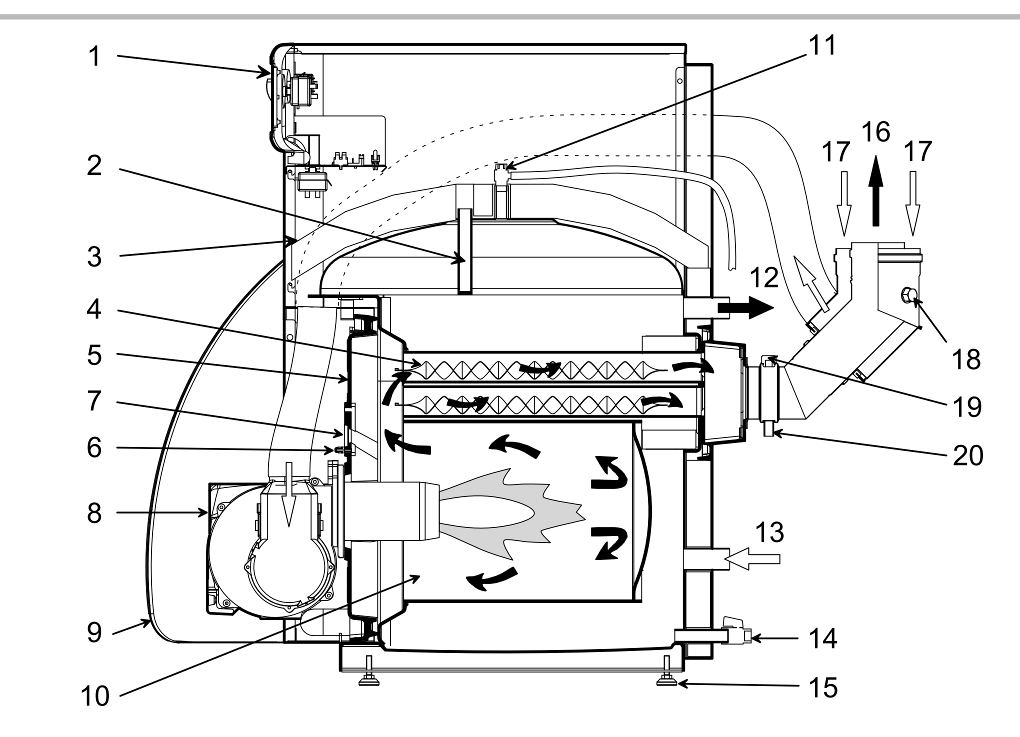


Figure 4 - Éléments des colis ventouse



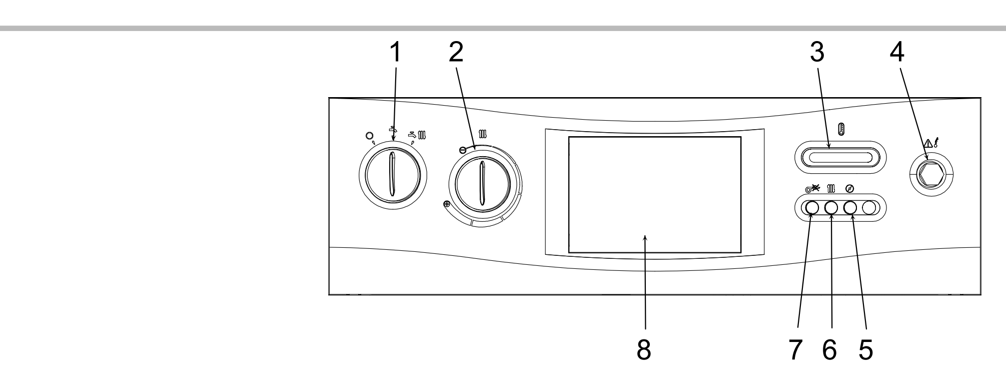
Cet appareil est conforme :
- à la directive rendement 92/42/CEE selon les normes EN 303-1, EN 303-2, EN 303-3 et XPD 35-430 (France),
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1,
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE.

1.5 Descriptif de l’appareil



1 Tableau de contrôle
2 Logements des sondes de thermostats et thermomètre
3 Isolation thermique
4 Turbulateur
5 Porte de foyer
6 Prise de pression foyer
7 Regard de flamme
8 Brûleur
9 Capot insonorisé
10 Échangeur thermique (corps de chauffe)
11 Robinet de purge
12 Départ chauffage
13 Retour chauffage
14 Robinet de vidange
15 Pieds réglables
16 Évacuation des fumées
17 Amenée d’air
18 Prise pour analyse de l’air neuf
19 Prise pour analyse des fumées
20 Évacuation des condensats

Figure 6 - Coupe schématique de l’appareil



1 Commutateur de fonction
Arrêt
Pour eau chaude sanitaire seule (si l’installation est équipée d’un ballon sanitaire).
Pour chauffage (et eau chaude sanitaire).
2 Thermostat de chaudière
3 Thermomètre (température de chaudière)
4 Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)
5 Voyant, marche (vert)
6 Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert)
7 Voyant, sécurité brûleur (rouge)
8 Emplacement pour régulateur

Figure 7 - Tableau de contrôle

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

2.2 Local d'implantation

Le local d'implantation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'appareil étant de type étanche, il n'existe aucune précaution particulière concernant la ventilation du local.

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

2.3 Conduit de raccordement ventouse C13, C33

La chaudière doit obligatoirement être raccordée :

Soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C13.

Soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion type C33.

L'adaptateur ventouse de la chaudière permet de réaliser un raccordement horizontal ou vertical par simple rotation.

La boîte à fumées est réversible (2 vis) et l'axe de sortie des fumées peut être excentré par rapport à l'axe de la chaudière vers la gauche ou vers la droite.

Le siphon de l'évacuateur de condensats doit être raccordé. La hauteur de garde d'eau du siphon doit être de 30 mm.

2.4 Montage de la ventouse

Le conduit de raccordement doit être démontable.

Le terminal, les rallonges Ø 80-125 et coudes sont des fournitures **atlantic franco belge**.

Il est strictement interdit de recouper les longueurs droites.

☞ **Le fioul domestique est un produit contenant du soufre en faible quantité susceptible cependant de former des condensats acides.**

Ceux-ci peuvent salir ou altérer certains crépis de façade, dallages et ou tous autres matériaux poreux dans un rayon pouvant aller jusqu'à 8 mètres selon l'orientation du terminal ventouse.

Il est nécessaire d'en tenir compte lors du choix du positionnement du terminal ventouse.

Nous vous conseillons en particulier d'éviter de placer la sortie du terminal ventouse face aux vents dominants ou dans une zone d'air tourbillonnant.

2.4.1 Ventouse concentrique horizontale C13

Réglementation

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit déboucher au moins à 2 m au-dessus du sol et être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Lorsque la voie publique ou privée se situe à une distance suffisante (au moins 2 m), l'appareil peut déboucher à moins de 2 m du sol.

Dans ce cas il est vivement conseillé d'installer une grille de protection pour se prémunir des risques de brûlure (figure 8).

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0,50 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

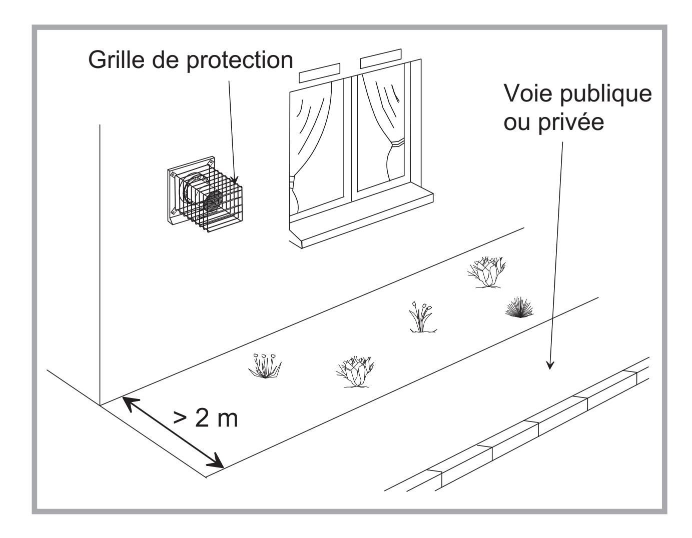
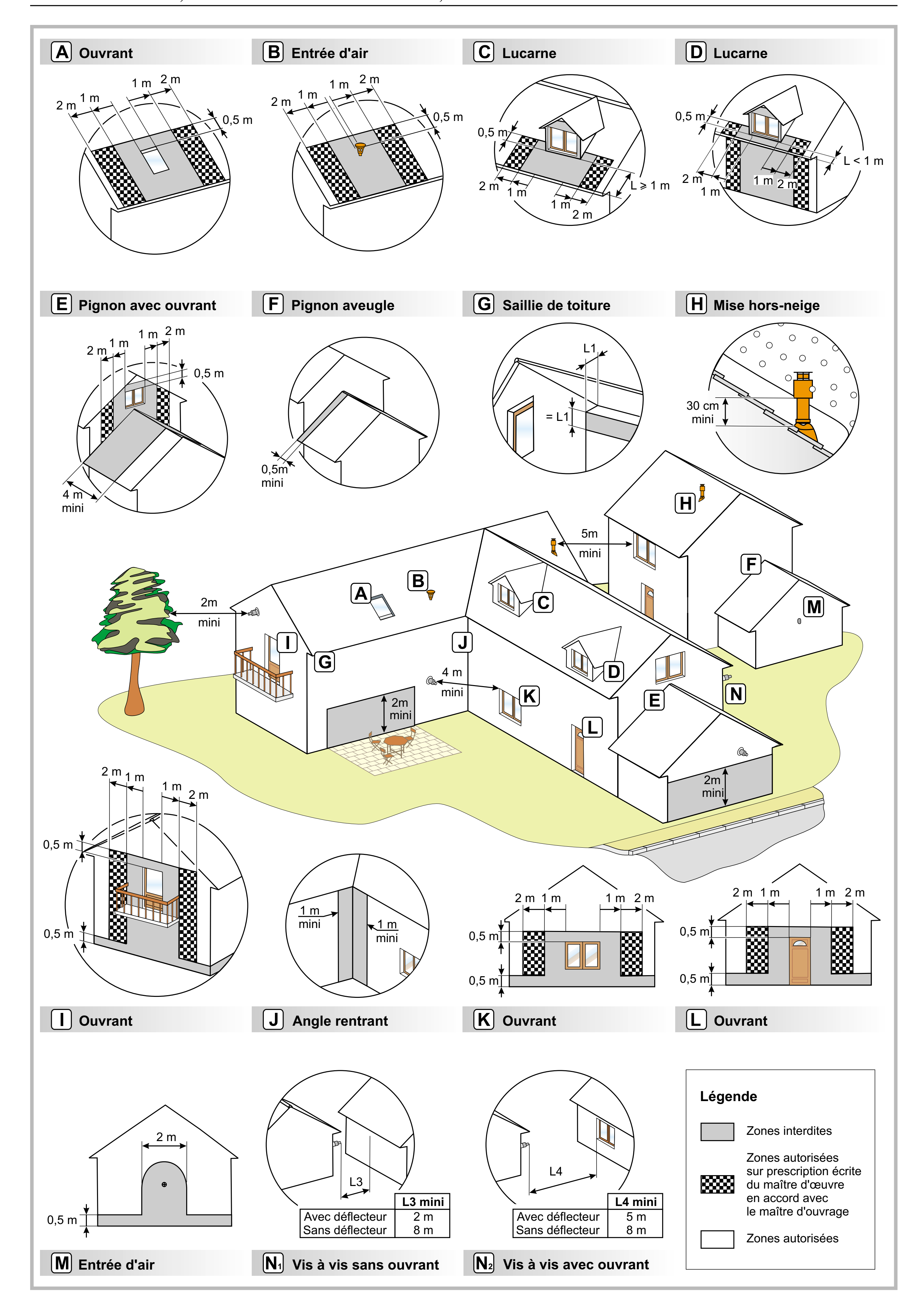


Figure 8



	L3 mini
Avec déflecteur	2 m
Sans déflecteur	8 m

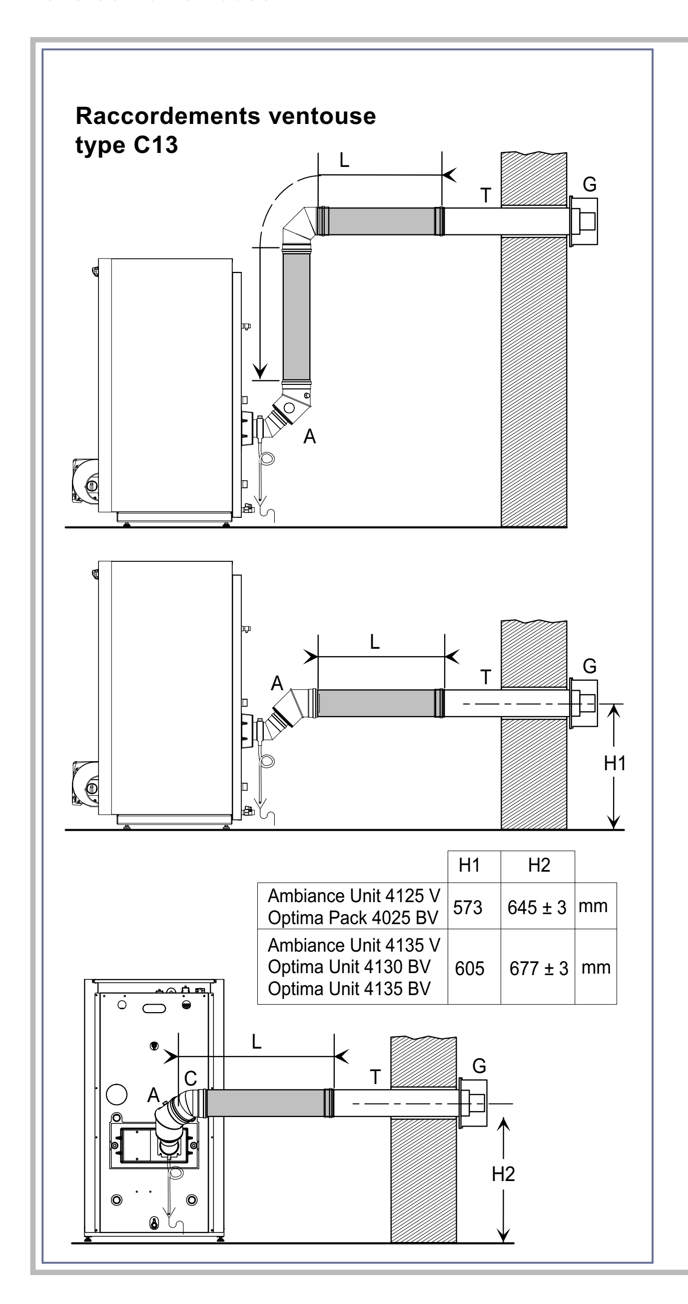
	L4 mini
Avec déflecteur	5 m
Sans déflecteur	8 m

Figure 9 - Règles d'implantation du terminal pour chaudières fioul étanches ≤ 70 kW

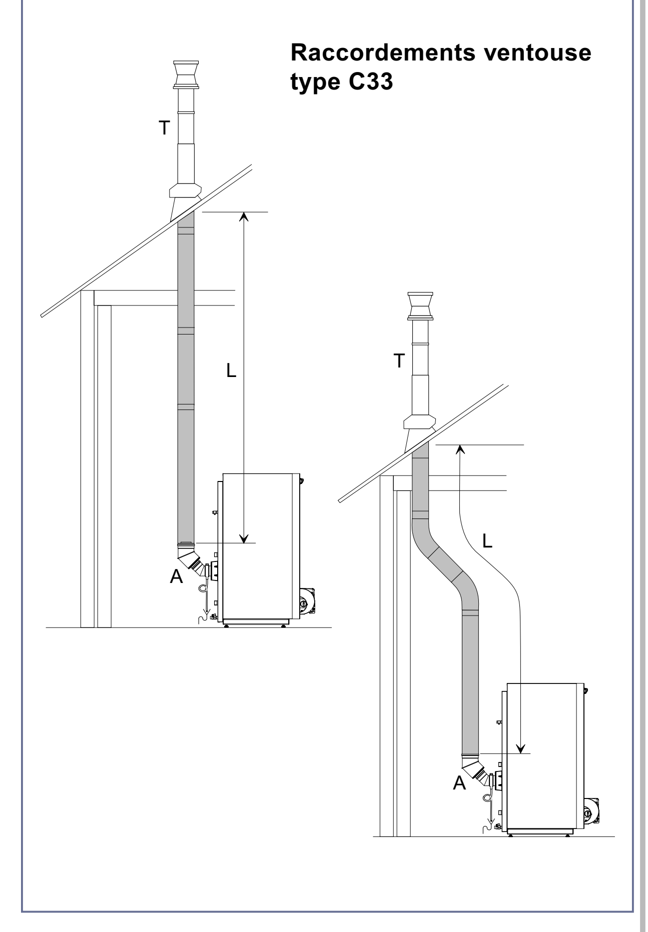
Longueur rectiligne maximale autorisée = 5 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes, filtre acoustique et adaptateur) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.
- Déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport à la sortie ventouse.
- Percer un trou de diamètre 150 mm dans le mur avec une pente de 1 % vers le bas et vers l'extérieur.
- Introduire l'ensemble ventouse monté dans le trou du mur et le raccorder sur la boite de raccordement ventouse de la chaudière en veillant à l'étanchéité.
- Sceller le terminal ventouse dans le mur.
- Fixer la plaque murale et éventuellement la grille de protection.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.



	H1	H2	
Ambiance Unit 4125 V Optima Pack 4025 BV	573	645 ± 3	mm
Ambiance Unit 4135 V Optima Unit 4130 BV Optima Unit 4135 BV	605	677 ± 3	mm



A : Adaptateur
C : Coude à 45° (non fourni)
G : Grille de protection (non fourni)
L : Longueur rectiligne maximale
= 7 m (type C33).

= 5 m (type C13).
Cette longueur est diminuée de 1 m par coude à 90°

Figure 10 - Possibilités de raccordement

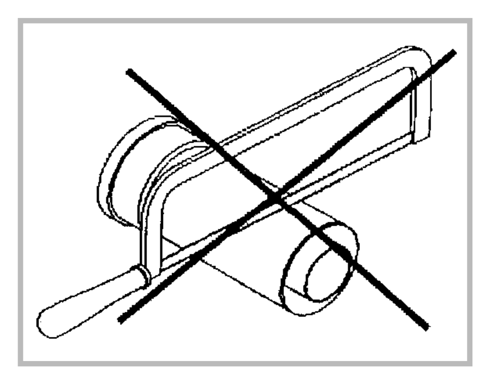


Figure 11

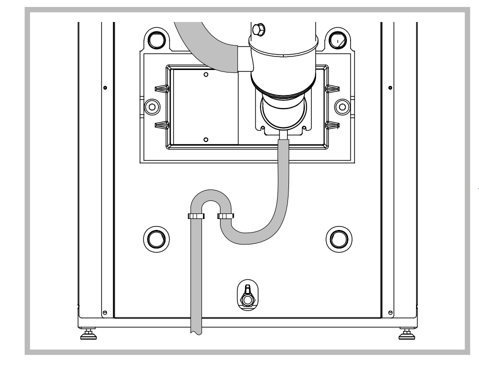


Figure 12 - Évacuation des condensats

2.4.2 Ventouse concentrique verticale C33

Réglementation

Le terminal de toiture doit être placé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Longueur rectiligne maximale autorisée = 7 m à partir de l'adaptateur de la chaudière.

Montage de la ventouse

- Effectuer l'assemblage des éléments (terminal, rallonges, coudes, filtre acoustique et adaptateur) en veillant à l'étanchéité des joints à lèvres. Avant le montage, enduire d'eau savonneuse ces joints d'étanchéité.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

2.5 Porte de foyer réversible

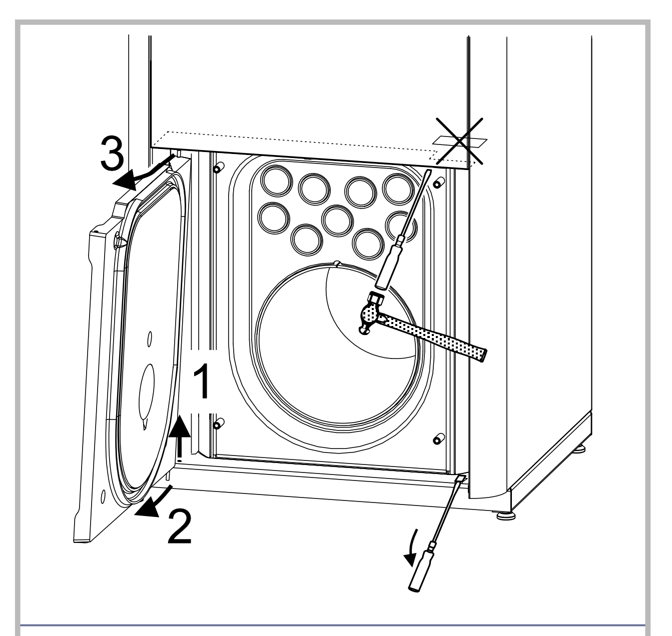
La porte de foyer est montée d'origine avec la charnière à gauche. Pour inverser le sens d'ouverture, il suffit d'intervertir la charnière et les axes.

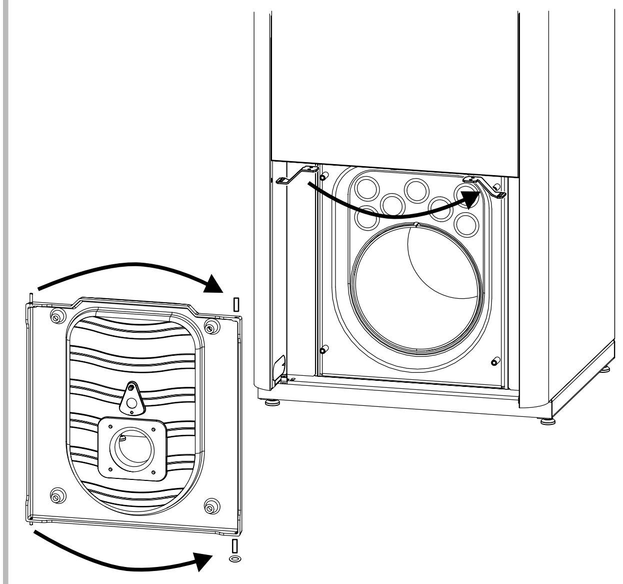
- Déposer le brûleur.
- Déposer la porte de foyer.
  - Déposer les 4 vis de fixation de la porte.
  - Soulever la porte pour extraire l'axe inférieur.
  - Basculer la porte pour extraire l'axe supérieur.

☞ **Ne pas maintenir la porte par sa protection thermique.**

- Découper l'emplacement de la charnière à droite de l'habillage.
- Déposer la charnière (2 vis) et la fixer à droite.
- Déposer les axes et les positionner à droite de la porte.
- Redresser la butée droite.
- Rabattre la butée gauche.
- Reposer la porte de foyer.

☞ **Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.**





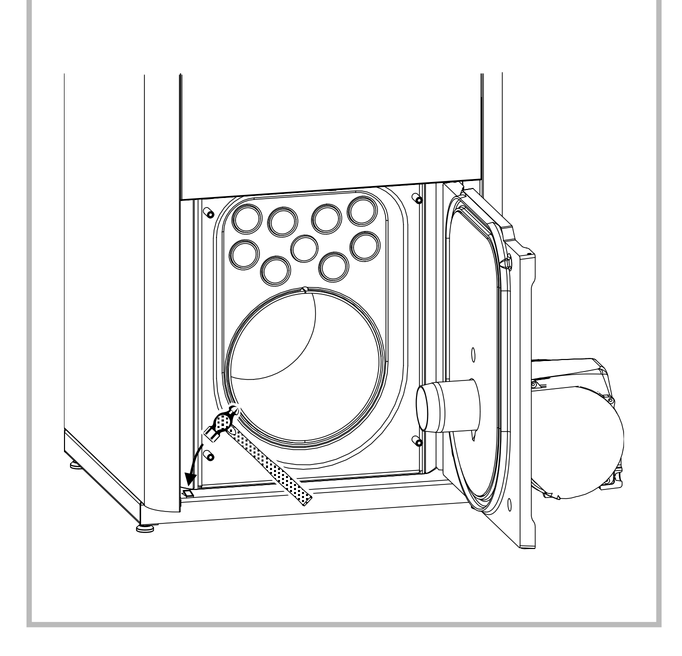


Figure 13 - Porte de foyer réversible

2.6 Raccordements hydrauliques

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

2.6.1 Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage (circuit 1 ou circuit 2)

- Placer le circulateur chauffage sur le départ ou le retour de la chaudière.

  Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation.

  Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

- Installer un vase d'expansion fermé.

  Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation.

  Installer une soupape de sûreté tarée à 3 bar.

  Raccorder l'évacuation de la soupape de sûreté à l'égout.

  Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.

- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

2.7 Raccordement de l'alimentation fioul

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

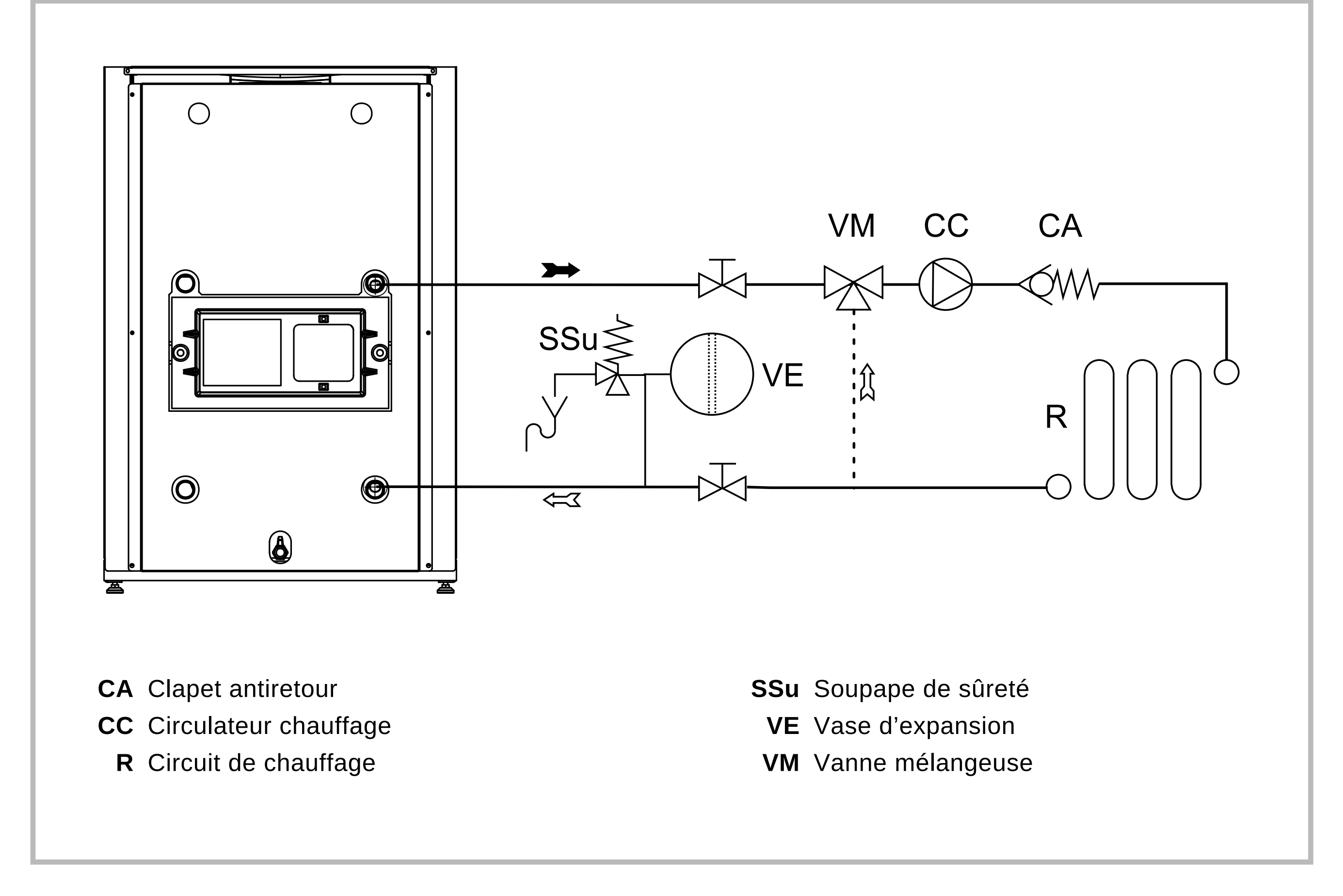


Figure 14 - Schéma hydraulique de principe

2.8 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA (fig. 15).

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

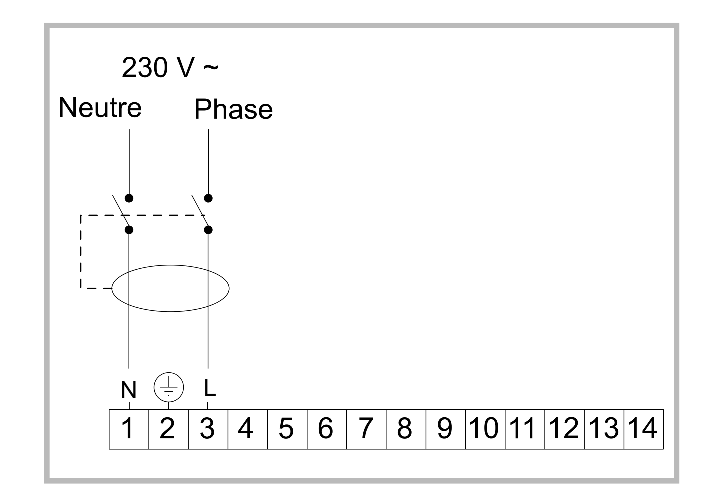


Figure 15 - Protection différentielle

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer le couvercle de la chaudière.
- Basculer le tableau de contrôle.

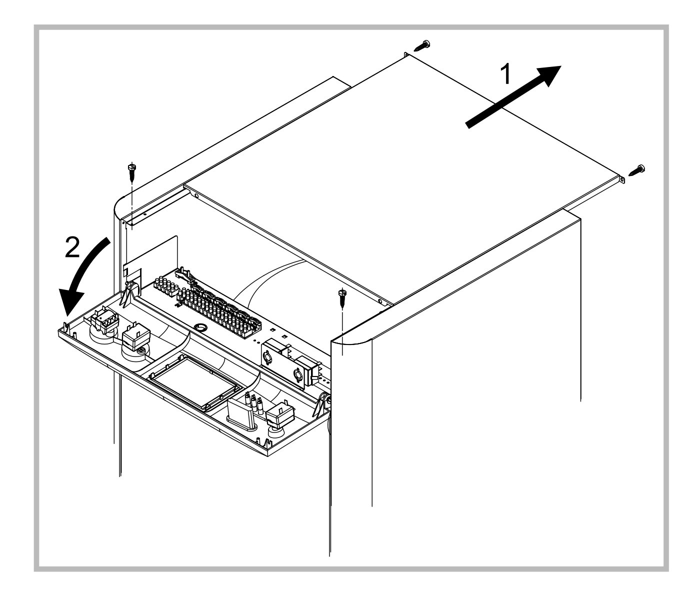


Figure 16 - Accès aux bornes de raccordement

Effectuer les raccordements suivant les schémas fig. 17 et 18.

Passer les câbles d'alimentation (chaudière, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil.

Bornier brûleur (5 plots)

- Compteur horaire : Bornes 4 (B4), 1 (neutre) et 2 (vert/jaune).

Bornier installateur (18 plots)

Circuit 1

- Circulateur chauffage : Bornes 7, 8 et 9.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 10 et 11 , enlever préalablement le shunt (10-11).
- Thermostat d'ambiance à action sur brûleur : Bornes 12 et 13 , enlever préalablement le shunt (12-13).

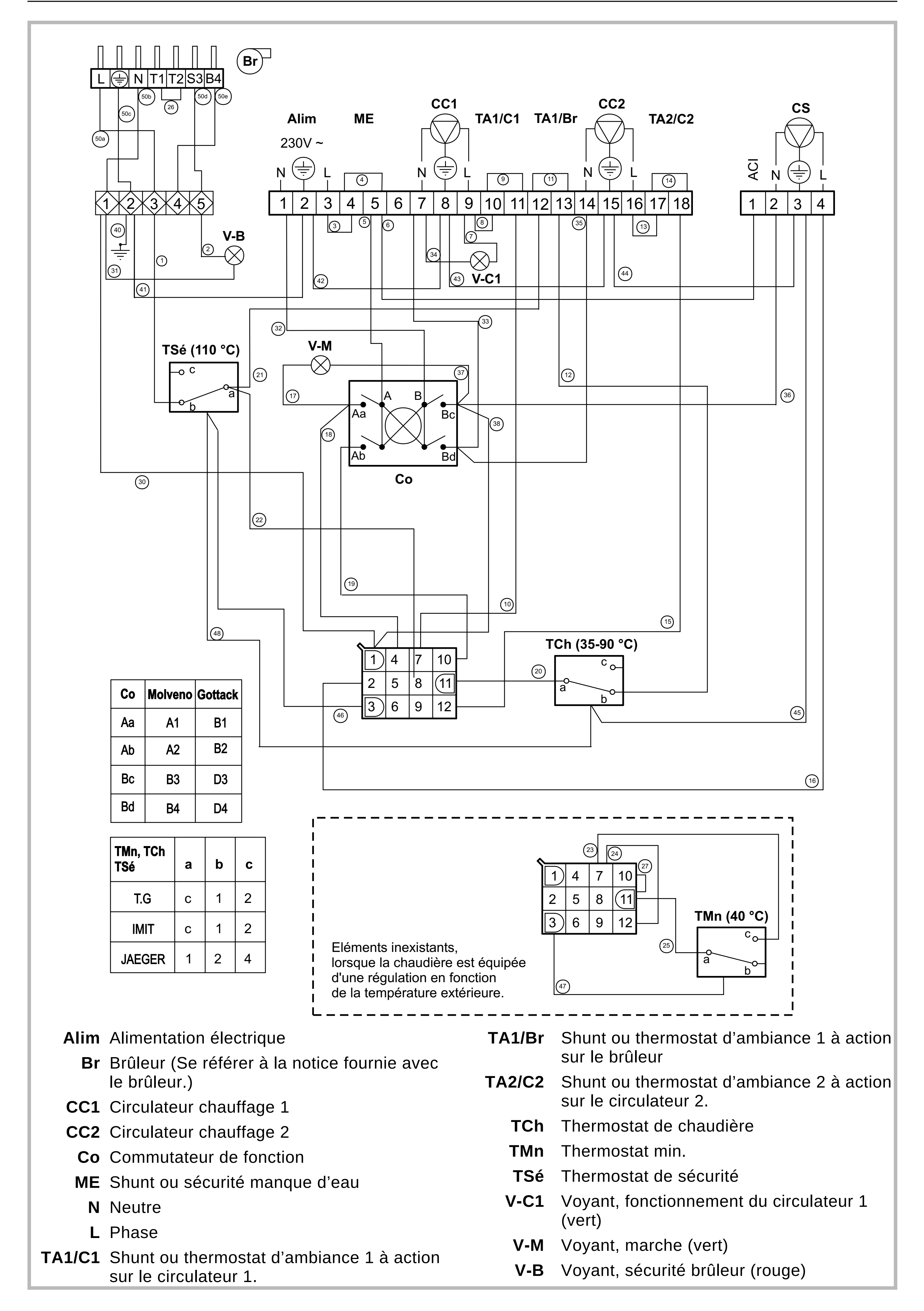
Circuit 2

- Circulateur chauffage : Bornes 14, 15 et 16.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 17 et 18 , enlever préalablement le shunt (17-18).

- Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 4 et 5. Enlever préalablement le shunt (4-5).
- Câble d'alimentation : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).
  - Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm^2 minimum de type H05VV-F.
  - Utiliser les serre-câbles afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.

La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.

Le serre-câble peut être utilisé dans un sens ou dans l'autre suivant le nombre ou le diamètre des conducteurs.



Co	Molveno	Gottack
Aa	A1	B1
Ab	A2	B2
Bc	B3	D3
Bd	B4	D4

TMn, TCh TSé	a	b	c
T.G	c	1	2
IMIT	c	1	2
JAEGER	1	2	4

Alim Alimentation électrique

Br Brûleur (Se référer à la notice fournie avec le brûleur.)

CC1 Circulateur chauffage 1

CC2 Circulateur chauffage 2

Co Commutateur de fonction

ME Shunt ou sécurité manque d'eau

N Neutre

L Phase

TA1/C1 Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le circulateur 1.

TA1/Br Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le brûleur

TA2/C2 Shunt ou thermostat d'ambiance 2 à action sur le circulateur 2.

TCh Thermostat de chaudière

TMn Thermostat min.

TSé Thermostat de sécurité

V-C1 Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert)

V-M Voyant, marche (vert)

V-B Voyant, sécurité brûleur (rouge)

Figure 17 - Câblage électrique (Chaudière)

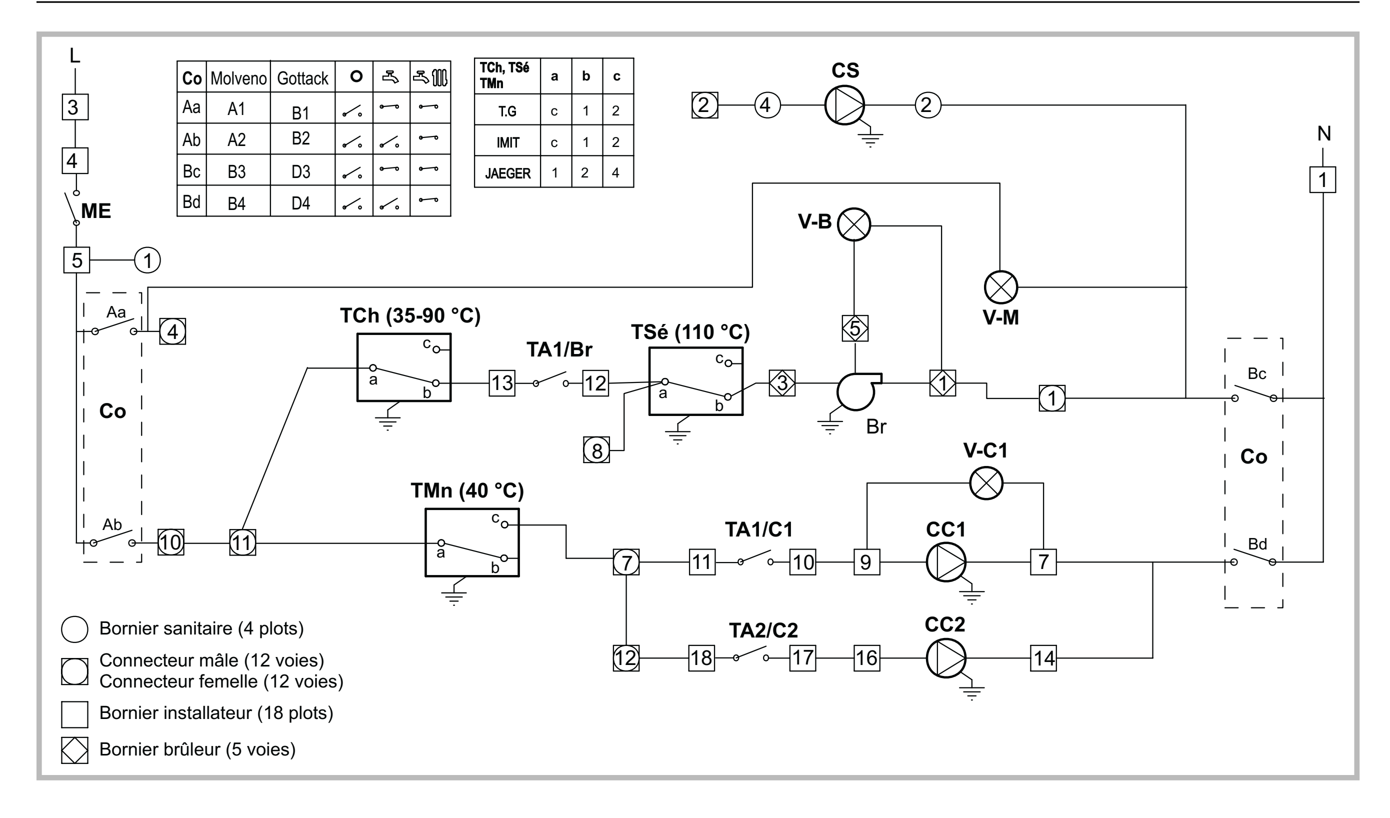


Figure 18 - Schéma électrique de principe

2.9 Vérifications et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage de l'installation.

☞ **Important !**

- **Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations.**
- **Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 à 2 bar.**

- Purger le corps de chauffe (rep. 11, fig. 6).
- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.
- Vérifier la bonne mise en place des turbulateurs.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

2.10 Mise au point du brûleur

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

Brûleur Stella 4000 Unit, code 105529
(Ambiance Unit 4125 V)

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,6 gph - 60° E	12	2,30

Brûleur Stella 4000 Unit, code 105527
(Ambiance Unit 4135 V)

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,75 gph - 60° E	12	3,18

2.10.1 Réglage des électrodes

Vérifier le centrage du gicleur ; éviter de poser les doigts sur l'orifice du gicleur .

2.10.2 Réglage de l'air de combustion

Afin d'obtenir un rendement optimum de la chaudière, il est conseillé d'adapter le réglage d'air du brûleur aux conditions de l'installation (CO_2 entre 12 et 12,5%, indice d'opacité entre 0 et 1).

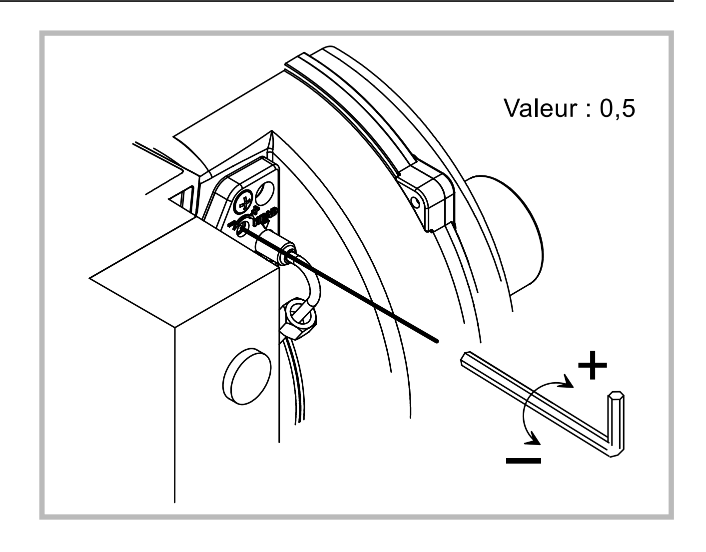
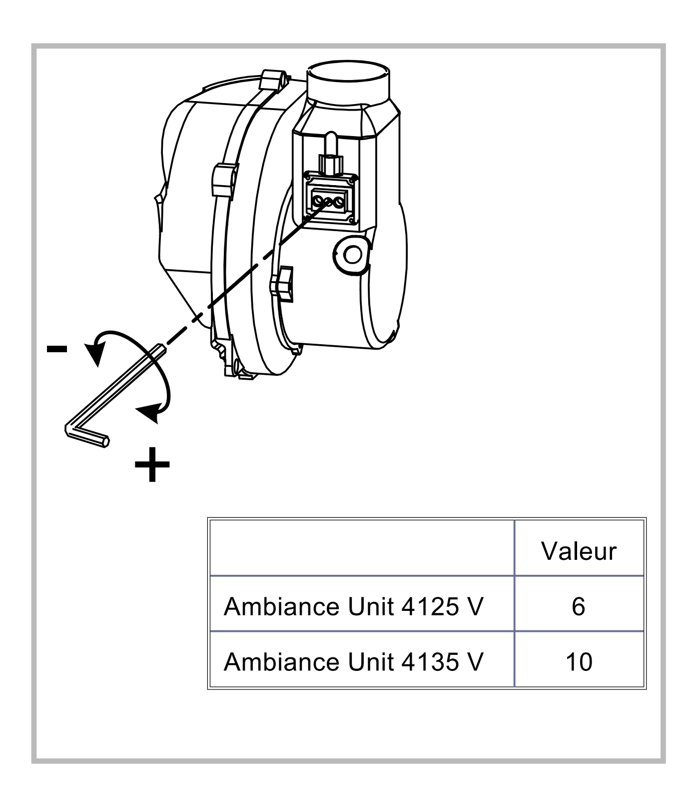


Figure 19 - Réglage de la tête de combustion



	Valeur
Ambiance Unit 4125 V	6
Ambiance Unit 4135 V	10

Figure 20 - Réglage du volet d'air

2.11 Entretien de l’installation

Avant toute intervention, s’assurer que l’alimentation électrique générale et la vanne d’alimentation en combustible sont coupées.

2.11.1 Entretien de l’échangeur thermique

L’entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l’opération d’entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

- Couper l’alimentation électrique de l’appareil.
- Débrancher la gaine d’arrivée d’air.
- Ouvrir la porte de foyer.
- Déposer les turbulateurs et les nettoyer.
- Nettoyer l’échangeur à l’aide d’une raclette et d’un écouvillon en nylon Ø 50 mm.
- Enlever les résidus de nettoyage par la trappe de ramonage.
- Ne pas utiliser de matériau abrasif ni de brosse métallique sur la protection de porte en céramique.
- Remonter correctement toutes les pièces.
- Refermer la trappe de ramonage et la porte de foyer en vérifiant leur étanchéité.

☞ **Serrer modérément les vis de fermeture de la porte.**

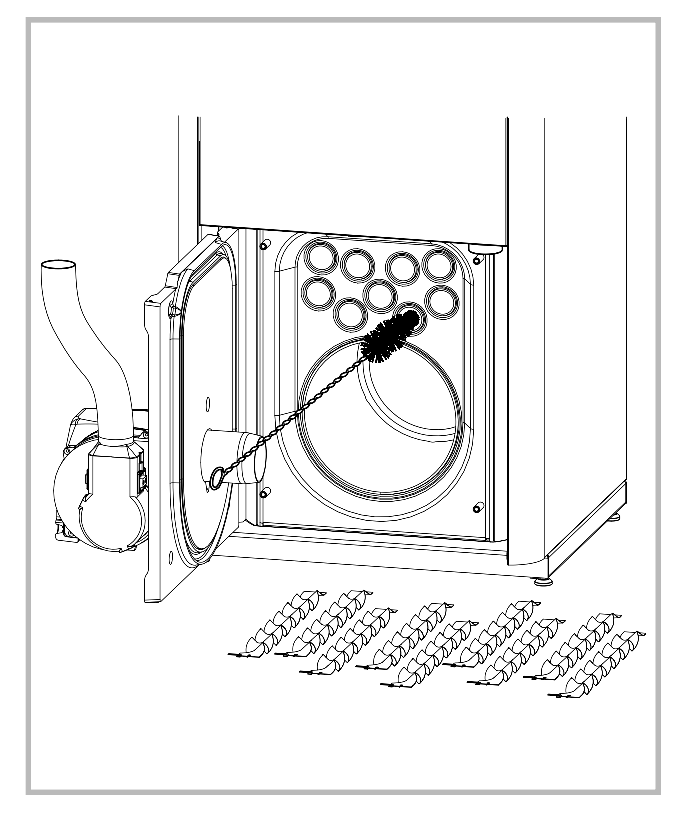


Figure 21 - Accès aux carneaux de l’échangeur

2.11.2 Entretien du brûleur

L’entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d’utilisation.

Ces opérations d’entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Avant toute intervention, s’assurer que l’alimentation électrique générale et la vanne d’alimentation en combustible sont coupées.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s’assurer que les réglages n’ont pas été modifiés et qu’ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

2.11.3 Entretien du conduit ventouse

Le conduit ventouse doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Il est vivement conseillé de remplacer le joint d’étanchéité lors des opérations d’entretien.

2.11.4 Entretien des appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d’expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

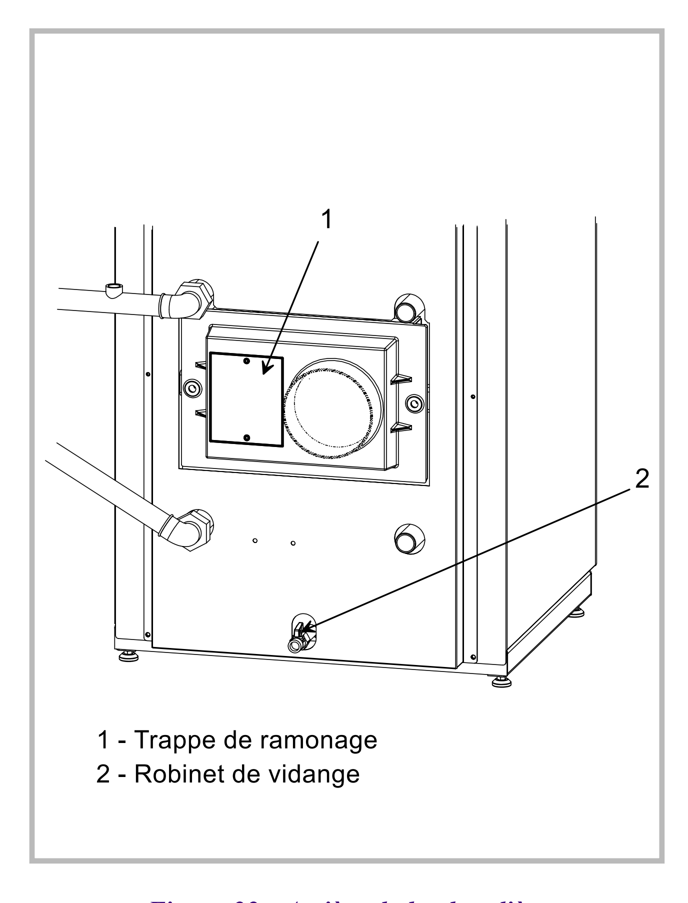


Figure 22 - Arrière de la chaudière

Notes

3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Combustible : Votre chaudière a été équipée d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage).

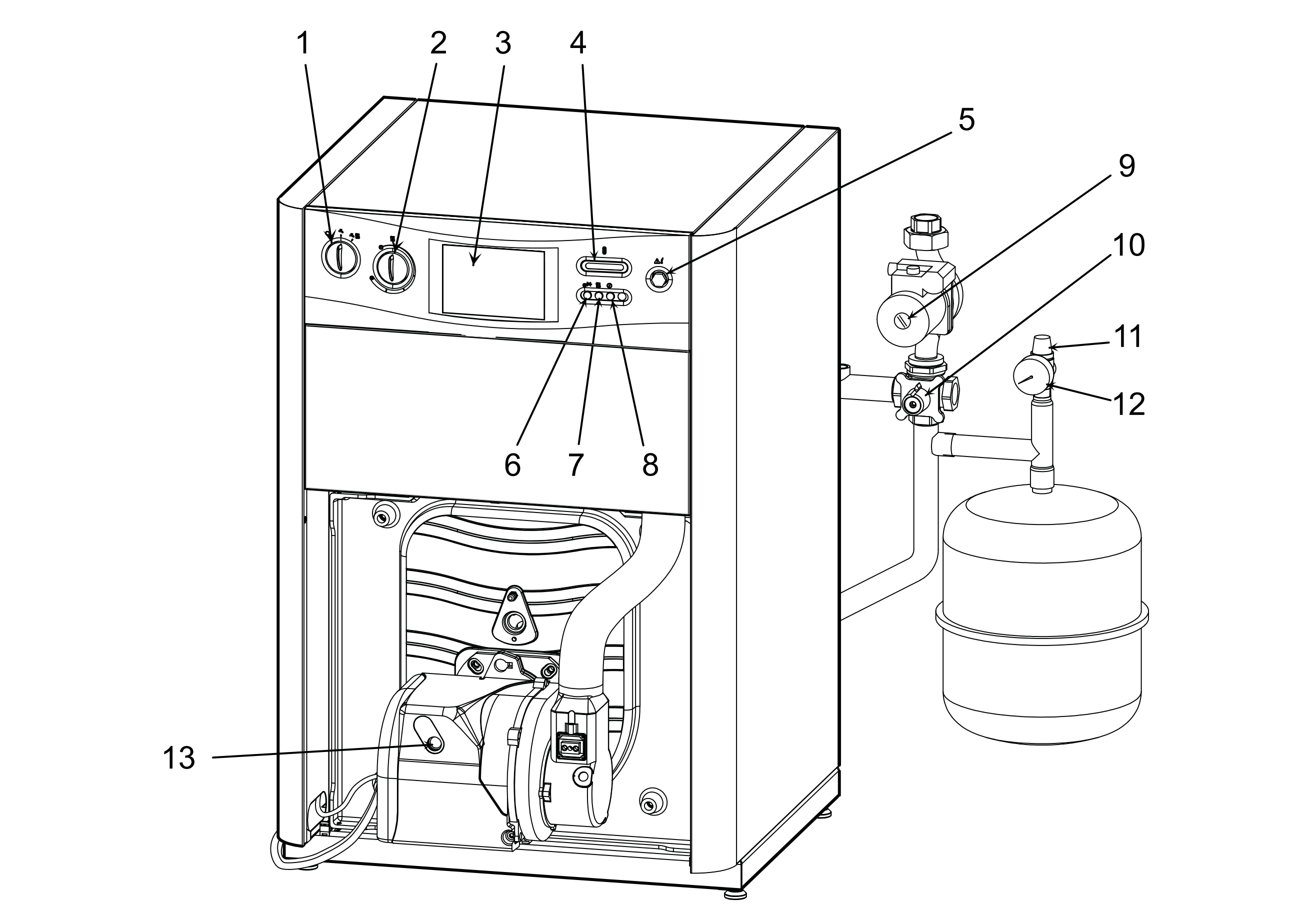
Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

3.2 Mise en route de la chaudière

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1,5 et 2 bar.
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.
- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".

  Pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Positionner le commutateur sur "robinet".

  Pour eau chaude sanitaire seule (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire).



1 Commutateur de fonction

Arrêt

Pour eau chaude sanitaire seule. Si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire.

Pour chauffage et eau chaude sanitaire.

2 Thermostat de chaudière

3 Emplacement pour régulateur

4 Thermomètre (température de chaudière)

5 Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

6 Voyant, sécurité brûleur (rouge)

7 Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert)

8 Voyant, marche (vert)

9 Dégrippage du circulateur*

10 Réglage de la vanne mélangeuse*

11 Bouton test de la soupape de sûreté*

12 Manomètre* (pression hydraulique de l'installation)

13 Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

* : Option kit de raccordement hydraulique

Figure 23 - Organes de commande et de contrôle

- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière (rep. 4, fig. 23),
  temps doux : 50 à 60 °C,
  temps froid : 60 à 70 °C,
  temps très froid : 70 à 85 °C.

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
- S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § Sécurité chaudière).
- S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § Sécurité brûleur).

Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.

3.3 Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1,5 et 2 bar) rep. 12, fig. 23).

Fonctionnement hiver (chauffage + sanitaire)

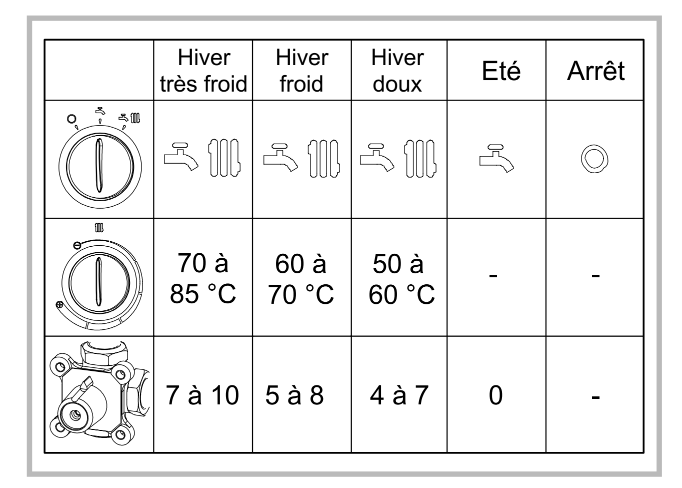
- Positionner le commutateur sur “radiateur et robinet”.
- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la vanne mélangeuse pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage.
- Régler éventuellement le thermostat d'ambiance.

Fonctionnement été (sanitaire seul)

Si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire.

- Positionner le commutateur sur “robinet”.
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la manette de la vanne mélangeuse sur 0 pour éviter la circulation dans le circuit de chauffage.

Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.



	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Eté	Arrêt
	70 à 85 °C	60 à 70 °C	50 à 60 °C	-	-
	7 à 10	5 à 8	4 à 7	0	-

Figure 24 - Conduite de l'installation

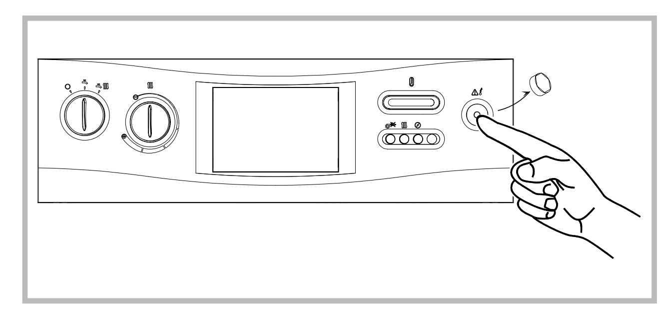


Figure 25 - Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

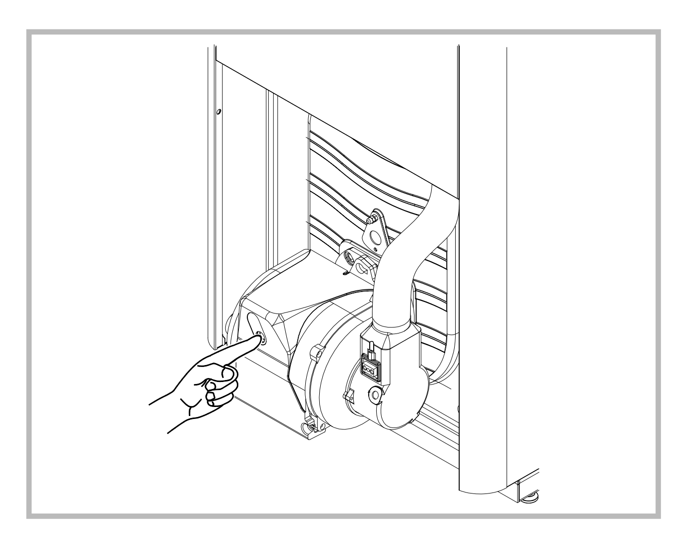


Figure 26 - Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

3.4 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig. 25) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

3.5 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant (rep. 6, fig. 23) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche (fig. 26) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

3.6 Arrêt de la chaudière et du brûleur

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position “O”.

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

3.7 Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

- Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière (rep. 2, fig. 22).
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.

3.8 Contrôles réguliers

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

3.9 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs.

Notes

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

Qté = Quantité totale sur l'appareil

Pour les pièces du brûleur, se référer à la notice du brûleur.

A = Ambiance Unit 4125 V, Code 026 475

B = Ambiance Unit 4135 V, Code 026 488

N°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté
30	100109	Agrafe		A	B	02
31	100134	Adaptateur		A	B	01
32	100136	Adaptateur ventouse		A	B	01
33	100629	Ressort attache		A	B	02
34	102036	Boite à fumées		A		01
34	102038	Boite à fumées			B	01
35	122202	Écrou à ailettes	M6	A	B	02
36	122352	Écrou borgne		A		01
38	142398	Joint		A	B	01
39	142446	Joint de trappe		A	B	01
40	142774	Joint de regard		A	B	01
41	157312	Passe-fil		A	B	02
42	159015	Prise de pression		A	B	01
43	988895	Porte de foyer		A		01
43	988896	Porte de foyer			B	01
44	159200	Profilé		A	B	0,62 m
45	160706	Pied réglable		A	B	04
46	166047	Ressort		A	B	01
47	181627	Tresse de céramique		A	B	2,45 m
48	182000	Flexible		A	B	0,38 m
49	182400	Flexible		A	B	1,00 m
50	183100	Tube	6x9	A	B	0,40 m
51	188836	Verre		A	B	01
52	937273	Façade		A		01
52	937274	Façade			B	01
53	207322	Habillage arrière		A		01
53	207323	Habillage arrière			B	01
54	912521	Côté droit		A		01
54	912522	Côté droit			B	01
55	912616	Côté gauche		A		01
55	912617	Côté gauche			B	01
56	222715	Turbulateur		A		07
56	222715	Turbulateur			B	11
57	183112	Flexible		A	B	2,00 m
58	236132 10	Regard de flamme		A	B	01
59	236133 10	Plaque d'obturation		A	B	01
60	252675 AB	Couvercle		A	B	01
63	273215 10	Gond		A	B	01
65	159422	Purgeur manuel	12x17	A	B	01
66	188161	Robinet de vidange		A	B	01
68	190027	Axe		A	B	01
69	110614	Collier	16-25	A	B	01
70	110615	Collier	50-70	A	B	02
71	110617	Collier	70-90	A	B	02
78	910955	Corps de chauffe	AV	A		01
78	910956	Corps de chauffe	AV		B	01
79	607004 AB	Capot		A	B	01
80	190026	Axe		A	B	03

N°	Code	Désignation	Type	Qté
202	178065	Terminal 80x125 (noir)	V	01
203	178066	Terminal 80x125	H	01
205	142377	Joint	Ø 80	02
206	142376	Joint	Ø 125	02

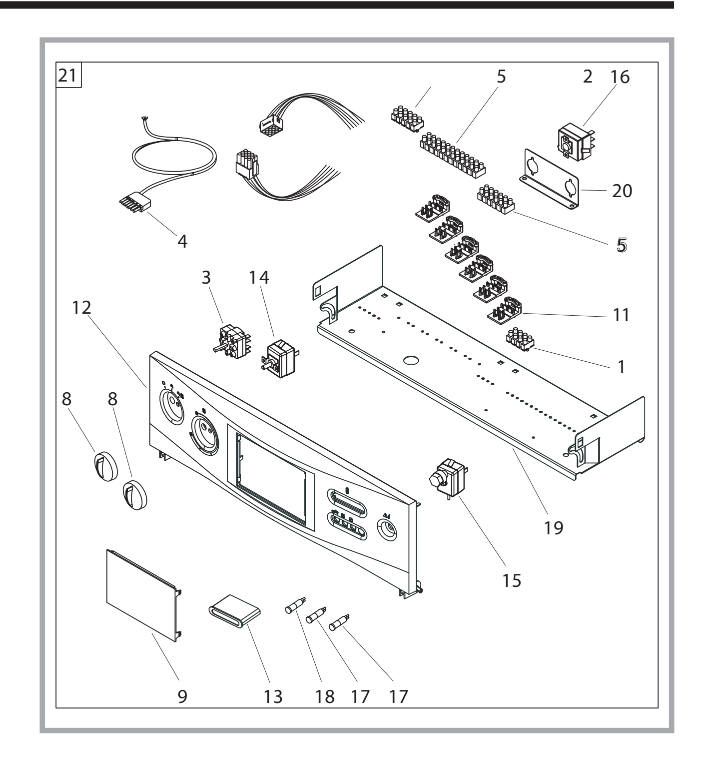


Figure 27 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation	Type	Qté
1	106322	Bornes	4x1	01
2	106323	Bornes	5x1	01
3	110706	Commutateur		01
4	110765	Connecteur mâle	7x1	01
5	110770	Bornes	12x1	1,5
8	149883	Manette		02
9	154220	Obturateur		01
11	174208	Support bornes		06
12	177120	Tableau nu		01
13	178617	Thermomètre		01
14	178924	Thermostat	35-90°C	01
15	178925	Thermostat de sécurité	110°C	01
16	178926	Thermostat	0-90°C	01
17	191015	Voyant		02
18	191025	Voyant		01
19	241701	Support		01
20	241702	Support		01
21	977034	Tableau de contrôle		01

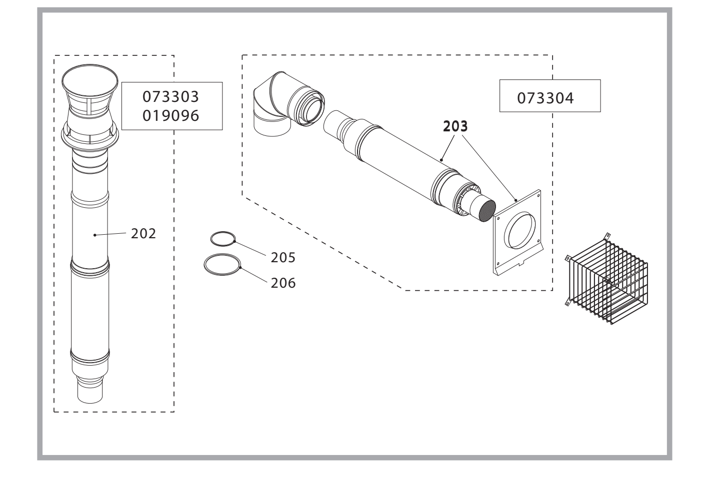


Figure 28 - Vue éclatée (ventouse)

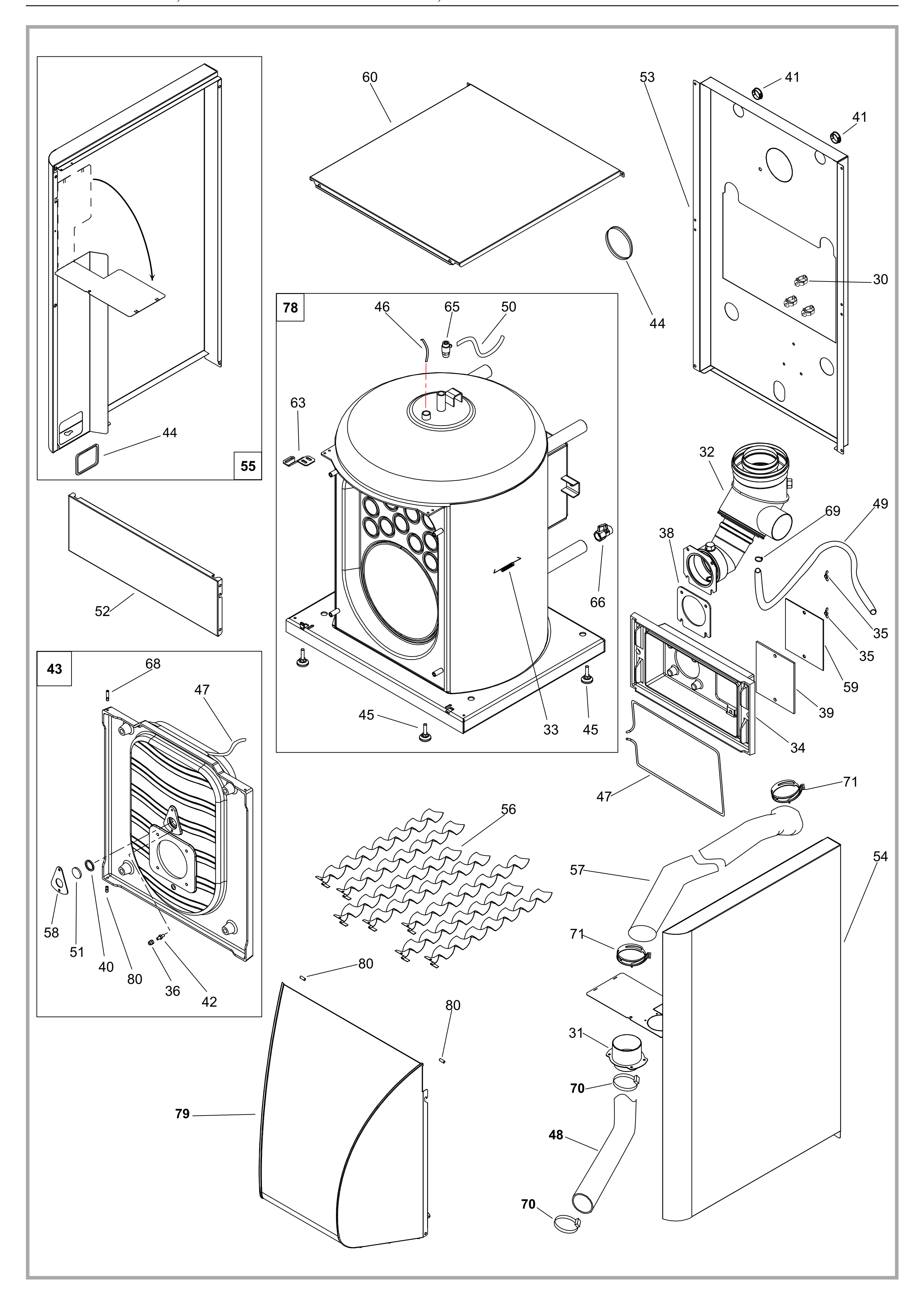


Figure 29 - Vue éclatée (chaudière)

❧ Certificat de Garantie ❧

❧ Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service " Contrôle-Garantie ", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.
Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :
- ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans

❧ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

❧ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :
- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.
Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

